

L'OPTION LATIN AU COLLEGE

Madame, Monsieur,

Pour l'année prochaine, votre enfant a la possibilité de demander un **enseignement de complément « Langues et cultures de l'Antiquité »**.

Au moment d'envisager le choix d'une option Latin pour l'entrée en **5^{ème}**, il est important de connaître les enjeux de cet apprentissage supplémentaire :

- **Tout élève motivé** peut commencer l'étude du Latin en 5^{ème}.
- Le Latin permet d'approfondir ses connaissances de l'Antiquité à travers l'étude de sculptures, poteries, peintures, monuments et autres vestiges archéologiques.
- Le Latin a pour objectif de s'initier à la lecture de textes latins en établissant un lien entre le vocabulaire, l'orthographe, la conjugaison... et le Français, l'Anglais, l'Espagnol, l'Allemand...
- Le Latin favorise le développement de la rigueur, de l'autonomie et la maîtrise de la langue française.
- Les horaires hebdomadaires sont de **1,5 heure en 5°, 2 heures en 4° et 2 heures en 3°**.
- L'option Latin figure sur le bulletin trimestriel et doit permettre d'améliorer la moyenne générale.
- Il est possible de laisser le Latin en fin de 4° pour prendre le Grec en 3°.
- Au brevet des collèges, les moyennes de Latin (ou de Grec) de 3° apportent des points supplémentaires.
- La même logique s'applique au lycée où le Latin (ou le Grec) peut faciliter l'obtention du baccalauréat et aider à décrocher une mention.

Un grand nombre de nos élèves se passionne en 6° pour l'Histoire Antique et la Mythologie, encouragez-les à acquérir une plus grande culture dans le domaine de la civilisation et de la langue !

**Les professeurs de Lettres Classiques,
Mesdames Gasnault et Navarro,
Monsieur Debons**